EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 30 juin 2008



MAIRIE DE DIJON

Président

: M. REBSAMEN

Secrétaire

: M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - MILE KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - MILE MODDE - MILE MASLOUHI - MILE CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M.OUAZANA

Membres excusés

: M. MARTIN - M. ALLAERT - M. BEKHTAOU!

Membres absents

OBJET DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2007 - Rapport d'exécution

Monsieur Grandguillaume, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 261 660 € en 2007 contre 2 153 962 € en 2006.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de rappeler les plus significatives d'entre elles, au titre de 2007.

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

Près de soixante-dix actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une dépense de 1 581 067 €, subventionnées par l'Etat et la Région, respectivement à hauteur de 70 000 € et 42 400 €.

CULTURE

Parmi les nombreuses animations organisées directement par la Ville, l'Estivade connaît un grand succès.

Son plan de financement était, en 2007, le suivant :

 coût de l'opération
- subvention de la Région
- subvention du Département
- charge nette de la Ville

202 492 € 4 500 €

3 800 €

194 192 €.

ENFANCE, JEUNESSE, SPORTS CULTURE ET SOCIAL

Des travaux ont, en particulier, été réalisés à la salle des Poussots, à la crèche Montchapet, dans les locaux du stand de tir de l'avenue de Stalingrad, au gymnase des Grésilles, à la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche, à la médiathèque des Grésilles et au centre social Balzac pour un total de 2 451 629 €, ainsi répartis :

 aménagement de la salle des Poussots rénovation de la crèche Montchapet rénovation des locaux du stand de tir à l'arc de l'avenue 	156 815 € 101 337 € 52 462 €
de Stalingrad - gymnase des Grésilles - maison de quartier de la Fontaine d'Ouche - médiathèque des Grésilles - rénovation du centre social Balzac	158 757 € 93 167 € 1 812 629 € 76 462 €.

ENSEIGNEMENT

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires, à hauteur de 1 495 825 €, dans les conditions suivantes :

- rénovation du groupe scolaire Mansart - rénovation du groupe scolaire Darcy - rénovation du groupe scolaire Flammarion	66 022 € 583 539 € 111 093 € 735 171 €.
- rénovation du groupe scolaire Alsace	735 171 €.

ACTION SOCIALE

La Ville a versé, en 2007, une subvention de 7 516 855 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 141 868 € de la part de la Ville pour la gestion des centres sociaux.

Enfin, diverses associations oeuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 869 002 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2007.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

PUBLIÉ LE 08/07/08

- 8 JUIL, 2008



Alain MILLOT